

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2028-2029 – FACULTE DE GÉNIE

	Trimestre automne 2028				Trimestre hiver 2029			
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL PARCOURS LIBRE	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL PARCOURS LIBRE
Journée d'accueil	31 août			s/o	s/o			
Début du trimestre	28 août				4 janvier			
Activités de la Rentrée	30 et 31 août			30 et 31 août	s/o	s/o		
Début des stages coopératifs	5 septembre			s/o	8 janvier			s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ¹			Avant la 2 ^e séance du cours	21 janvier ¹			Avant la 2 ^e séance du cours
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre ¹			Avant la 2 ^e séance du cours ¹	21 janvier ¹			Avant la 2 ^e séance du cours ¹
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2029)			s/o	21 janvier (stage été 2029)			s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 novembre ²			15 novembre ²	15 mars ²			15 mars ²
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	15 décembre			s/o	20 avril			s/o
Fin du trimestre	22 décembre				27 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				28 et 29 avril			s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre				Vendredi saint : 30 mars Pâques : 31 mars au 2 avril			
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août			s/o	24 janvier	s/o		s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre			s/o	5 au 9 mars			
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	À venir	À venir	À venir	À venir	s/o		s/o	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o				s/o			

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours

Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2028-2029 – FACULTE DE GÉNIE

	Trimestre été 2029			Demi-trimestre mai-juin 2029
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL PARCOURS LIBRE
Journée d'accueil	s/o			
Début du trimestre	30 avril			
Activités de la Rentrée	s/o			
Début des stages coopératifs	7 mai			s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	21 mai			Avant la 2 ^e séance du cours1
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	21 mai			À déterminer par la faculté/centre
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2029)			s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	8 juillet			1 ^{er} juin
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.			
Fin des stages coopératifs	17 août			s/o
Fin du trimestre	24 août			26 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	25 et 26 août	25 et 26 août		s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 21 mai Journée nationale du Québec : 25 juin Fête du Canada : 2 juillet			Journée nationale des Patriotes : 21 mai Journée nationale du Québec : 25 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o			
Semaine de relâche	s/o			s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	18 au 21 mai	18 au 21 mai		s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours

Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique